



Procès-verbal de la 10e assemblée régulière
Tenue le mercredi 8 novembre 2023, à 19h00
Centre Sportif Marc-Simoneau, 3500 rue Cambronne

PRÉSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M ^{me} Monique Langevin	Secrétaire
M. Guillaume Dufour	Trésorier
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice
M. Daniel Chouinard	Administrateur
M ^{me} Émilie Roy	Administratrice
M. Yvan Tessier	Administrateur
M. Vincent Tremblay-Boucher	Administrateur
Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale - district Robert-Giffard

ABSENCES :

M ^{me} Caroline Bergeron	Vice-présidente
M. Philippe Beauchamp	Administrateur
M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Camille-Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Mme Laurianne Delisle-Côté	Conseillère en urbanisme Division de la gestion du territoire

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 autres assistent à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour

10^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 8 novembre 2023, à 19h00

Centre Sportif Marc-Simoneau, 3500 rue Cambronne

23-10-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 00
23-10-02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mardi 24 octobre 2023	19 h 05
23-10-03	Consultation publique et demande d'opinion sur le projet du Restaurant Batifol de construire une terrasse arrière	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du projet (20 minutes) ● Période de questions et commentaires du public (20 minutes) ● Période de délibération du conseil d'administration (10 minutes) ● Recommandation du conseil de quartier (5 min) 	
23-10-04	Présentation du projet de l'école Freinet pour le programme de sécurité routière	20 h 05
23-10-05	Activités et comités du conseil de quartier	20 h 20
	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi du procès-verbal ● Correspondance ● Résolutions ● Table de concertation vélo ● Suivi programme Sécurité ● Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé 	
23-10-06	Période réservée aux conseillers municipaux	20 h 40
23-10-07	Suivi de la Ville de Québec	20 h 55
23-10-08	Trésorerie et résolution de paiement	21 h 00
23-10-09	Questions et commentaires du public	21 h 05
23-10-10	Divers	21 h 20
23-10-11	Levée de l'assemblée	21 h 25

Procès-verbal

1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur proposition de M. Daniel Chouinard, secondé par Mme Émilie Roy, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté par le président.

2. Adoption du procès-verbal du mardi 24 octobre 2023

Sur proposition de Mme Émilie Roy, secondée par Mme Valérie Martel, le procès-verbal de la 9^e assemblée du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

3. Consultation publique et demande d'opinion sur le projet du Restaurant Le Batifol de construire une terrasse arrière

Mme Camille Esher Garon souligne la présence de Mme Isabelle Roy. Mme Roy souhaite la bienvenue et rappelle l'importance d'une consultation publique.

Mme Garon explique ensuite le processus de modification réglementaire.

La présentation a été assurée par Mme Laurianne Delisle-Côté, conseillère en urbanisme.

Le restaurant Le Batifol souhaite aménager un café-terrasse en cour arrière.

Toutefois, les cafés-terrasses sont uniquement permis en cour avant.

L'ajout de l'article 548 à la grille de spécification de la zone 54155Cc permettrait l'aménagement d'un café-terrasse en cour arrière ; ce qui pourrait potentiellement bénéficier aux cinq (5) autres restaurants existants dans le secteur.

Après discussions, le changement à la réglementation a été appuyé; 6 sont en faveur du changement tel que présenté et 2 proposent un ajustement : limiter la réglementation à la zone où se trouve Le Batifol, et non le bâtiment commercial au complet.

Une période de sept (7) jours, à compter du 9 novembre, est allouée pour présenter des commentaires écrits. L'adoption du règlement, avec modifications est fixée au 12 décembre, et l'entrée en vigueur du règlement est prévue en février 2024.

4. Présentation du projet de l'école Freinet pour le programme de sécurité routière

M. Alex Tourigny nous rappelle que la demande d'appui à ce projet a été présentée à la première rencontre du conseil de quartier du Vieux-Bourg.

L'école Freinet est située sur le boulevard des Chutes, une artère où la circulation est très dense.

La production présente les quatre (4) comportements les plus problématiques avec la participation d'élèves de différents niveaux, de la directrice et de la brigadière.

En réponse à la question de Mme Valérie Martel, M. Tourigny estime à 40 heures le travail consacré par chaque bénévole; un bénévolat échelonné sur un an.

M. Daniel Chouinard salue cette mobilisation bénévole. C'est un outil de conscientisation qui devrait être transmis aux autres écoles.

M. Tourigny confirme à M. Vincent Tremblay-Boucher que la totalité des 6 000 \$ a été consentie au tournage.

Mme Émilie Roy félicite et souligne cette coproduction avec les enfants.

Mme Valérie Martel obtient de M. Tourigny son accord pour que le CQ transmette la vidéo aux écoles.

M. Daniel Chouinard est d'avis que le Centre de service scolaire des Premières Seigneuries pourrait être partenaire de l'école Freinet pour la diffusion.

5. Activités et comités du conseil de quartier

- Suivi du procès-verbal
Aucun suivi qui ne soit déjà inscrit à l'ordre du jour.
- Correspondance
 - a) La Table de développement local nous informe de la tenue, le 8 novembre, du « Sommet Près du cœur, quel avenir pour nos centres-villes et le commerce de proximité ? »
 - b) M. Robert Bergeron nous a fait parvenir une copie d'un courriel transmis à M. Bruno Marchand, en février 2022, relativement au Code de la sécurité routière du Québec que la Ville ne respecte pas concernant les trottoirs barrés.
 - c) M. Bergeron nous rappelle un passage du Guide de participation et pourquoi le Conseil de quartier devrait consulter la population sur son plan d'action.

d) De plus, M. Robert Bergeron nous transmet une copie du document « Réaliser un projet d'enfouissement de lignes de distribution existantes » publié par Hydro-Québec en 2015.

e) Finalement, le président a procédé à la lecture des réponses reçues de la Ville à nos résolutions 14, 15, 16 et 21.

Concernant la résolution 16 « **Assurance du nettoyage, de l'entretien et de la construction de poubelles et bacs de recyclage aux abribus du quartier Vieux-Bourg de Beauport** » Mme Garon relancera l'équipe concernée à la Ville et les invitera à prendre connaissance de l'intervention de M. Michael O'Neil, en date du 29 août dernier, qui attirait l'attention –2 photos à l'appui-- sur l'état pitoyable de l'abribus 2641 (sur l'Avenue Royale).

- Résolutions

RÉSOLUTION 23-CA-26

Concernant la transparence en lien avec le transport de matières dangereuses par train

Considérant les éléments contenus dans l'article intitulé "[Secret absolu autour des matières dangereuses transportées par train à Québec](#)", publié dans Le Soleil le 7 septembre 2023, informant la population que la Ville de Québec se conforme aux exigences du CN et refuse de dévoiler les matières dangereuses qui circulent sur les chemins de fer ;

Considérant les règles fédérales qui permettent pourtant de rendre publique les matières dangereuses qui circulent par train ;

Considérant qu'un chemin de fer circule au sein de plusieurs quartiers résidentiels densément peuplés dans la Cité-Limoilou et tout juste à proximité d'établissements d'enseignement tels qu'une école primaire, une école secondaire, un CÉGEP et un centre de formation professionnelle ;

Sur proposition de Mme Monique Langevin, dûment appuyée par M. Daniel Chouinard, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Bourg appuie le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairé dans sa demande à la Ville de Québec de poursuivre les discussions avec le CN pour assurer une transparence et pour rendre publics les rapports annuels concernant les matières dangereuses qui circulent par train sur son territoire.

RÉSOLUTION 23-CA-27

Concernant une bonification de l'affichage pour une meilleure sécurité routière

Considérant le succès de l'initiative d'affichage du conseil de quartier Chutes-Montmorency pour ralentir la circulation.

Considérant l'engouement des résidents du Vieux-Bourg qui nous ont fait parvenir de nombreuses demandes pour obtenir des affiches de la campagne faite par le conseil de quartier Chutes-Montmorency.

Considérant que le quartier du Vieux-Bourg a encore plusieurs zones problématiques au niveau de la circulation des véhicules.

Considérant que le conseil de quartier du Vieux-Bourg prendra en charge une campagne d'affichage adaptée aux préoccupations des citoyens du Vieux-Bourg.

Le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de Québec de participer au programme de sécurité routière et de recevoir les 3 000 \$ disponibles pour faire une campagne d'affichage afin de sensibiliser les utilisateurs du réseau routier.

La proposition de M. Vincent Tremblay-Boucher est secondée par Mme Émilie Roy et adoptée à l'unanimité.

- Table de concertation vélo

Une rencontre a été tenue dernièrement mais rien de touchait directement le conseil de quartier.

M. François Lessard demande au président de lui transmettre les commentaires du CQ relativement au projet de courriel touchant le déneigement de certaines pistes cyclables.

Mme Isabelle Roy s'assure que M. Lessard est satisfait des travaux effectués jusqu'à maintenant sur la piste cyclable des Cascades.

Le RTC a annoncé que le vélo-bus sera maintenu.

Mme Émilie Roy demande si cette annonce affectera le projet de la Table de concertation vélo ?

M. Lessard ne pense pas puisque la Table a pris en considération les déplacements vers les axes principaux.

- Suivi programme Sécurité

M. Vincent Tremblay-Boucher a communiqué avec toutes les écoles de Beauport pour les informer sur le programme et leur demander s'il y a des projets en cours.

Jusqu'à maintenant, seul l'externat St-Cœur-de-Marie a évoqué l'intention de la direction de faire peindre une fresque sur la route, par un artiste local. Mme Isabelle Roy met un bémol sur ce projet puisqu'un projet similaire a déjà été refusé. Le Gouvernement du Québec a établi des normes très strictes pour ce qui est des projets prévus sur les routes et qui pourraient affecter la sécurité routière. Elle vérifiera la faisabilité d'un tel projet et donnera la réponse à la directrice de l'école –avec copie au CQ.

Ce projet était le plan A du CQ pour la prochaine année. Devant l'échéance trop courte du 30 novembre pour présenter une demande, le CQ opte donc pour le plan B : l'affichage pour une meilleure sécurité routière, à l'instar du CQ Chutes-Montmorency.

La résolution 23-CA-27 –qui figure au présent procès-verbal- est déposée à cet effet pour obtenir 3 000 \$ de la Ville à consacrer à ce projet.

- Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

Le 25 octobre, Mme Émilie Roy a participé à la « Table de développement local de Beauport ». M. Daniel Chouinard était aussi présent. Les responsables concernés ont fait un retour sur les différents chantiers/ comités/tables de concertation qui ont eu lieu au cours de cette première année d'opération.

Le 6 novembre, Mme Émilie Roy a également participé à un atelier sur l'itinérance : « Réfléchir sur les réalités reliées à l'itinérance et sur les enjeux de cohabitation dans les organismes ». Cet atelier est une initiative conjointe portée par le RAIQ, la Ville et le CIUSSS. En terminant, Mme Roy suggère de demander la présentation du 'volet cohabitation' lors d'un prochain CQ.

Le 7 novembre, les membres du CA des CQ étaient invités à la formation « Initiation à l'urbanisme ». M. Éric Courtemanche-Baril était présent. Des explications ont été données sur le processus juridique, administratif et consultatif. Un document sera mis à la disposition des membres du CQ.

6. Période réservée aux conseillers municipaux

- M. Stevens Mélançon, conseiller municipal – district de la Chute Montmorency, pour raison de santé.

- Mme Isabelle Roy, conseillère municipale - district Robert-Giffard nous informe des faits suivants :
 - Elle a tenu sa deuxième rencontre annuelle avec les citoyens; deux (2) sujets préoccupent les citoyens : le tramway et la mobilité active.
 - Concernant le tramway, la proposition du Maire Marchand a été rejetée. Le Gouvernement donne 6 mois à la Caisse de Dépôt pour analyser un nouveau projet de transport structurant pour la Ville. Le projet est sous tutelle par le Gouvernement et la Caisse de Dépôt et Placement; tous les contrats, investissements devront être remboursés. Démantèlement du service dédié à ce projet.
 - Abribus : Mme Roy a demandé à la CUCQ (Commission d'urbanisme et de conservation de Québec) de se mettre à jour; les abribus seront modifiés selon l'environnement historique, dont le Vieux-Bourg.
 - Mme Roy a eu une rencontre intéressante cette semaine. Deux (2) projets seront présentés relativement au parcours historique de la promenade Samuel-de-Champlain.
Il y aura une conférence de presse à ce propos ce vendredi, 10 novembre. Au moment de rédiger le présent procès-verbal, nous avons appris que le ministre de la Capitale-Nationale a annoncé un concours d'idéation pour la phase 4 de la promenade Samuel-de-Champlain, piloté par la Commission de la capitale nationale du Québec, où les citoyens seront appelés à contribuer.
<https://www.capitale.gouv.qc.ca/forum-citoyen-littoral-du-saint-laurent/>
- M. Daniel Chouinard souligne que l'an prochain marquera le 60^e anniversaire de la déclaration du site patrimonial de Beauport.
- Le premier cocktail bénéfique au profit du Royal Beauport, le club de soccer beauportois qui fait notre fierté, se tiendra le 16 novembre prochain.
https://allevents.in/mobile/amp-event.php?event_id=200025570415632

7. Suivi de la ville de Québec

Mme Camille-Esther Garon nous transmettra les coordonnées de la personne à contacter au RTC, relativement à notre résolution 16; et un guide sur la façon de présenter des résolutions.
Le renouvellement des assurances-administrateurs pour 2024 suivra.

8. Trésorerie et résolution de paiement

La facture de 3 000 \$ de M. Rancourt pour le tournage de la vidéo de l'école Freinet a été payée.

Les démarches seront complétées sous peu pour l'identification de la troisième signataire.

RÉSOLUTION 23-CA-28

Concernant le paiement des dépenses encourues par Mme Émilie Roy, le 25 septembre.

Considérant la pertinence d'assurer la présence du conseil de quartier du Vieux-Bourg à la « Formation sur les résidus alimentaires: des sacs mauves à la biométhanisation » le 25 septembre 2023,

Considérant que des frais ont été encourus dû au fait que la présentation a été écourtée,

Sur proposition de M. Guillaume Dufour, secondé par M. Éric Courtemanche-Baril, une somme de 21 \$ sera dégagée pour rembourser le transport de retour de Mme Émilie Roy à cette formation. Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Questions et commentaires du public

M. Robert Bergeron nous fait part de commentaires et interrogations :

- Il informe M. François Lessard que la rue Cockburn est en pente douce; parcours privilégié par les cyclistes pour rejoindre l'avenue Royale.

- En lien avec notre projet 'sécurité routière', il aimerait savoir s'il y a une étude qui a été faite sur l'affichage pour le rendre plus efficace.

M. Courtemanche-Baril soutient que nous suivrons l'exemple et l'expérience du CQ Chutes-Montmorency.

- Il demande à Mme Émilie Roy combien il y a d'itinérants à Beauport. Une étude a été faite auprès de 18 personnes itinérantes; le Foyer St-Alphonse est de plus en plus fréquenté; on note une recrudescence chez les jeunes; 2 ou 3 sont sur la rue Chabanel. Il y a une délocalisation du centre-ville vers Beauport parce qu'ils sont mieux considérés.

- Il suggère de consacrer ½ journée concernant l'avenir réservé au Vieux-Bourg; ce à quoi M. Courtemanche-Baril répond qu'une rencontre est prévue sur l'avenir de l'Avenue Royale. Un bon début.

- Le président recommande à M. Bergeron de transmettre sa plainte au 311 à l'effet que la signalisation d'un corridor scolaire vers l'école Quatre Vents n'a pas été installée sur la rue Tanguay.

10. Divers

- Mme Valérie Martel aimerait savoir quel département de la Ville est mandaté pour dynamiser des secteurs ?
- M. Courtemanche-Baril rappelle que l'avenue Royale a été identifiée comme une rue marchande; qu'est-ce que la Ville a fait en ce sens ? Mme Camille Esther Garon posera la question.

11. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h03 sur proposition de M. Éric Courtemanche-Baril, secondé par Mme Émilie Roy; et approuvée à l'unanimité.

Éric Courtemanche-Baril
Langevin
Éric Courtemanche-Baril
Président

Monique
Monique Langevin
Secrétaire